

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2017**

Présidence : Marie-Claire PANABIERES

Secrétaire de séance : Jacqueline ALBAN

Absents : Didier JABOUYNA, Florence POURCHERESSE, Géraldine THIBERT ROLLAND

Excusés : Martine VERGNAUD (pouvoir à Yves CRISTIN), Antoine SCHERMESSER  
SCHOFF (pouvoir à Nadine DE LAJUDIE)

Lors de la séance du **12 avril 2017**, le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Marie-Claire PANABIERES a étudié les dossiers suivants :

**Approbation à l'unanimité du compte rendu** du dernier conseil municipal du 9 mars 2017.

1) **Approbation à l'unanimité du Conseil Municipal concernant** les comptes administratifs, les comptes de gestion 2016, les budgets principal et assainissement 2017.

2) **Budget 2017** (budget principal et assainissement)

Budget principal

Le projet présenté s'équilibre en recettes et en dépenses :

Fonctionnement : 1 351 305.01 €

Investissement : 632 835.54 €

Budget assainissement

Il s'équilibre en recettes et en dépenses :

Fonctionnement : 72 000.00 €

Investissement : 186 821.15 €

3) **Affectation des résultats** :

COMMUNE : Le Conseil Municipal,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	166 714.13
- Un excédent reporté de :	407 848.92
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	574 563.05
- Un déficit d'investissement de :	64 682.90
- Un déficit des restes à réaliser de :	8 827.14
Soit un besoin de financement de :	73 510.04

Le Conseil Municipal, **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCEDENT	574 563.05
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	73 510.04
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	501 053.01
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	64 682.90

ASSAINISSEMENT : Le Conseil Municipal,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 53 822.73
- Un déficit d'investissement de : 118 821.15
- Soit un besoin de financement de : 118 821.15

Le Conseil Municipal **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCEDENT	53 822.73
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	53 822.73
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	118 821.15

**4) Vote des taxes communales** : Après étude et sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **DECIDE** de ne pas modifier les taux d'imposition communaux
- **FIXE** comme suit les taux d'imposition communaux pour l'année 2017 :
  - taxe d'habitation : 13.87 %
  - taxe foncière (bâti) : 14.51 %
  - taxe foncière (non bâti) : 43.45 %

**5) Subventions versées :**

ASSOCIATION DES MAIRES DU DEP	252,00
BANQUE ALIMENTAIRE DE L'AIN	100,00
CECOF	285,00
CHAMBRE DES METIERS DE L'AIN	150,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	579,00
MAISON FAMILIALE RURALE "La Vernée"	95,00
RESTAURANT SCOLAIRE	700,00
RESTAURANTS DU COEUR DE L'AIN	100,00
SAPEURS POMPIERS	762,00
SERIMADD	107,00
SOU DES ECOLES LAIQUES	769,00

**6) Vacations des sapeurs-pompiers :**

Sur proposition de Madame le Maire et après délibération, le Conseil Municipal fixe comme suit l'indemnité allouée à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de la commune, suite à la présentation du nombre d'heures d'intervention de l'année 2016 qui se décompose ainsi :

<b>Caporaux et Caporaux Chefs</b>	<b>25.50 h x 8.17 € =</b>	<b>261.44 €</b>
<b>Sapeurs</b>	<b>147 h x 7.61 € =</b>	<b>1 118.67 €</b>
<b>Adjudant-chef</b>	<b>6.50 h x 9.23 € =</b>	<b>60.00 €</b>
<b>Total :</b>		<b>1 380.11 €</b>

**7) Changement du tarif des salles communales**

Sur proposition de Madame le Maire et après délibération, le Conseil Municipal fixe comme suit le nouveau tarif de location de la salle de réunion pour les habitants de lent, et de la salle des fêtes + salle de réunion + cuisine + bar pour les habitants extérieurs :

**SALLE DE REUNION + CUISINE + BAR :**

Habitants de lent : 100.00 € pour le 1<sup>er</sup> jour  
36.50 € pour le 2<sup>ème</sup> jour

**SALLE DES FETES + SALLE DE REUNION + CUISINE + BAR**

Habitants extérieurs : 940.00 € pour le 1<sup>er</sup> jour du 1/05 au 30/09  
506.00 € pour le 2<sup>ème</sup> jour  
980.00 € pour le 1<sup>er</sup> jour du 1/10 au 30/04  
506.00 € pour le 2<sup>ème</sup> jour

**8) Demande d'achat d'une partie de parcelle de terrain à la commune** : La demande est acceptée à l'unanimité, reste à définir la surface.

**9) Emprunt Caisse d'Epargne** : après proposition de la Caisse d'Epargne, il a été décidé de transformer le Prêt Relais en prêt traditionnel pour une durée de 15 ans.

**10) Signalétique** : des panneaux ont été installés et modifiés

- Ruelle de l'Eglise et Ruelle de l'Artisanat en sens unique
- changement de priorité sur le pont route de Certines

**11) Programme de travaux 2017** :

La commune a missionné l'Agence d'ingénierie de Bourg en Bresse afin de réaliser un programme de rénovation pluriannuel de la voirie et la sécurisation des RD 22 et 23. Prochaine réunion le jeudi 1er juin à 18H30 afin de définir les travaux et le calendrier.

**12) PLU** : de nouvelles demandes nous sont parvenues afin de classer des zones NH en zones A ; les demandes ont été transmises pour avis à l'Atelier du Triangle qui nous accompagne dans la modification de notre PLU.

**Informations diverses** :

◇ ELECTIONS :

PRESIDENTIELLES → 23 avril et 7 mai 2017 – bureau de vote ouvert de 8h à 19h

LEGISLATIVES → 11 et 18 juin 2017 – bureau de vote ouvert de 8h à 18h

SENATORIALES → 24 septembre 2017

◇ DEMANDE DE LOCATION DE SALLE COMMUNALE

- Toute demande devra nous parvenir par mail à [mairiedelent@gmail.com](mailto:mairiedelent@gmail.com)

**Dates des prochains conseils** :

**2017** : 4 mai (annulé) – 1<sup>er</sup> juin

Levée de séance à 23h15